

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 5

Artikel: Plus de courage et moins d'apéritifs
Autor: Theile, Charlotte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plus de courage et moins d'apéritifs

Le Conseil fédéral a imposé un thème qui pourrait donner une orientation à la campagne électorale.



CHARLOTTE THEILE, CORRESPONDANTE
À LA «SÜDDEUTSCHE ZEITUNG» EN SUISSE

Dès février, elle était lancée, la course pour les élections au Conseil national. Roger Köppel, rédacteur en chef et éditeur de la «Weltwoche» et habitué des plateaux de télévision en Allemagne, a expliqué qu'il voulait siéger au parlement sous les couleurs de l'UDC zurichoise. Pas tant parce qu'il le voulait que parce qu'il le devait. La «politique dévastatrice de la majorité de gauche à Berne» l'y contraignait, selon lui. Durant près de deux mois, sa candidature et la peur des hauts responsables politiques de l'UDC de reculer sur la liste ont été le thème principal de la campagne électorale. En avril, l'UDC a créé la surprise: Magdalena Martullo-Blocher, patronne du groupe Ems-Chemie et fille de Christoph Blocher, se présente également – non pas à Zurich, mais dans les Grisons. «Hurra, hurra, alle nach Chur!» (Super, super, tous à Coire) pouvait-on lire dans l'hebdomadaire allemand «Die Zeit».

La lutte pour l'héritage politique de Blocher

Qu'apporteront ces prestigieux candidats sans formation politique? La ré-

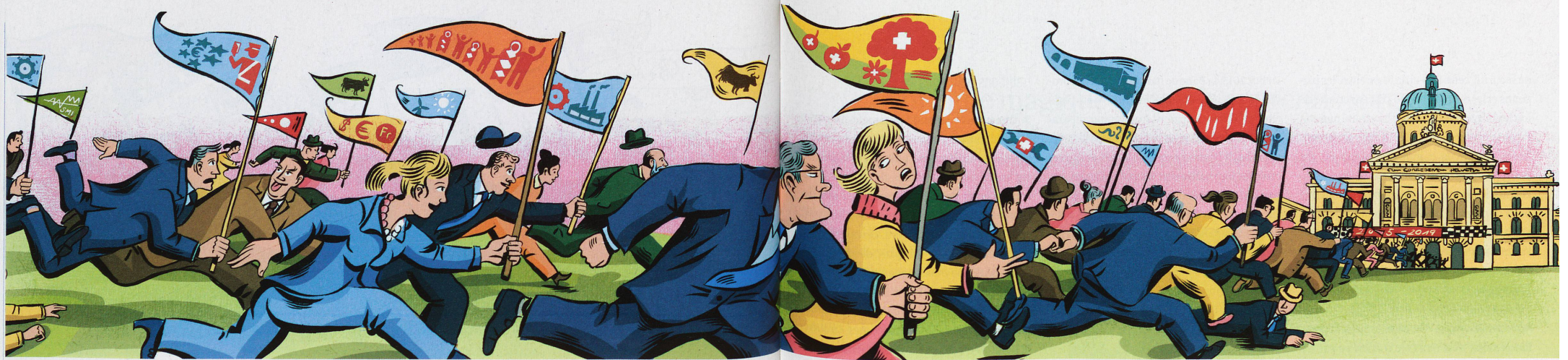
ponse est floue. L'UDC parviendra-t-elle à utiliser à des fins politiques le drame des réfugiés en Méditerranée? Idem. Les politologues y voient certes une légère «droitisation» – qui profite avant tout au PLR. Sans surprise: les thèmes des derniers mois concernent l'économie. En effet, depuis janvier, les Suisses découvrent de manière très concrète la signification de l'expression «monnaie refuge»: des kilomètres de bouchons en direction de l'Allemagne pour faire ses courses, des horaires de travail plus longs pour un salaire équivalent, la délocalisation des emplois industriels – les conséquences de la vigueur du franc sont réelles et palpables. On ne voit pas clairement les réponses que la Suisse peut apporter à cette crise monétaire; en effet, ce sont la Grèce et l'UE qui en sont responsables. Cependant, dans la campagne électorale, la compétence économique semble plus importante que par le passé. Mais, à ce jour, la campagne n'est pas encore véritablement lancée. Les grands partis tablent avant tout sur la mobilisation de leur électorat traditionnel: apéritifs gratuits plutôt que débats d'idées. Et les «choix d'orientation» annoncés par le président du PS, Christian Levrat – droite ou gauche,

ouverture au monde ou isolement, social-démocratie ou libéralisme économique – pourraient se décréter tous les quatre ans.

Le Conseil fédéral est tout de même parvenu à imposer un thème qui pourrait donner une orientation durant l'été: les négociations avec l'UE devraient reprendre dans les semaines à venir. Un médiateur en chef qui doit négocier non seulement la nouvelle réglementation sur l'immigration mais également les questions relatives à la recherche, à la collaboration institutionnelle et au marché de l'électricité en Europe. Le Conseil fédéral attend les premières propositions d'ici à l'automne. Si une solution globale était trouvée, elle serait providentielle pour la diplomatie suisse. La «quadrature du cercle», comme beaucoup appellent la mise en œuvre des contingents d'immigration décidés en 2014 pour avancer d'un pas, serait, pour le Conseil fédéral, la meilleure nouvelle qui soit peu avant les élections. Avec cette stratégie, pourtant, Berne joue un sacré coup de poker: en dépit du refus de l'UE de négocier, la Suisse est néanmoins dans l'attente d'un prochain résultat.

Attention aux outsiders

Quelques candidatures qui font les gros titres, des thèmes économiques, peut-être un succès d'estime d'une stratégie de négociations mûrement réfléchie



mais, malgré cela, de grandes surprises lors des élections semblent peu probables. Ainsi, même les plus petits partis, comme la liste Art & Politique, bénéficieront, avec un électorat potentiel inférieur à un pour cent selon leurs propres estimations, d'une grande at-

tention. Leurs idées se rapprochent certes de celles des Verts ou du PS: environnement, réfugiés, formation, relation avec l'UE. Un nouveau parti est cependant nécessaire, selon les dires du célèbre écrivain Ruth Schweikert. De quoi laisser de la place à l'utopie et aux

esprits libres. Les artistes ont soulevé ici un point important: des idées courageuses, novatrices voire peut-être des politiciens qui dérangent; voilà probablement ce qui pourrait arriver de mieux lors de la campagne des prochaines semaines.

Travail parlementaire et préoccupations des citoyens

La 49^e législature de la Confédération prendra fin avec les votations du 18 octobre. Quel est le secteur qui a le plus changé sous l'impact de la politique suisse entre 2011 et 2015 et quel a été le fonctionnement politique? Une analyse de Thomas Milic.

Politique étrangère

S'il y a bien un événement au cours des quatre dernières années, qui a bouleversé de la même manière les votants, le parlement, le gouvernement et les médias, il s'agit bien de l'adoption à une très courte majorité de l'initiative contre l'immigration de masse, le 9 février 2014. Elle représente une cassure dans les relations avec l'UE, en ce qu'elle remet fondamentalement en question la voie bilatérale, préalablement confirmée par toutes les votations. Mais ce n'est pas tout: la décision populaire met également un frein aux négociations avec l'UE sur un accord-cadre institutionnel, dont la ratification n'est désormais envisageable que si une solution concernant le point litigieux, à savoir la libre circulation des personnes, est trouvée. L'initiative Ecopop, sur laquelle le peuple suisse s'est prononcé seule-

ment quelques mois plus tard, le 30 novembre 2014, aurait bien pu sonner le glas définitif des bilatérales. Toutefois, l'initiative a été rejetée sans équivoque.

Pour les partisans de la voie bilatérale, il ne s'agit là toutefois que d'un bref répit, l'issue des négociations avec l'UE n'étant toujours pas prévisible. On cherche pour le moment en vain une solution de transition reposant sur un large consensus. Le parlement profondément divisé sur les questions de politique étrangère étant à peine en mesure de s'entendre sur une telle solution, la mission de trancher ce «nœud gordien» reviendra probablement au peuple, lors d'une nouvelle votation.

La politique étrangère vit tellement au rythme de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, que les autres affrontements dans ce secteur en sont presque tombés dans l'oubli. Cependant, ils ne sont pas

pour autant dénués d'intérêt. L'accord FACTA conclu avec les États-Unis concerne ni plus ni moins que la levée de facto du secret bancaire pour les clients américains. Cette «couleuvre», selon l'expression de la ministre des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, a au final été largement avalée par le parlement, mais à contre-cœur. Trois autres différends fiscaux ont également trouvé un règlement: en 2012, les accords d'imposition avec la Grande-Bretagne et l'Autriche et en 2015, avec l'Italie ont pu être signés. Une solution identique avec l'Allemagne s'est heurtée à la résistance du Parlement allemand.

Politique en matière d'asile et de migration

C'est précisément parce que l'initiative UDC contre l'immigration de masse comporte

aussi bien une dimension de politique étrangère que de politique migratoire qu'il est compliqué d'interpréter la décision populaire. Pourtant, la limitation de l'immigration n'est pas le seul thème dont se saisit l'UDC. En 2010, une initiative relative à la politique étrangère est pour la toute première fois adoptée: il s'agit de l'initiative UDC pour le renvoi des étrangers criminels. Elle n'a pas pour objectif de limiter l'immigration, mais de renvoyer systématiquement les étrangers coupables d'un délit. Mécontente de la transposition de l'initiative telle qu'envisagée, l'UDC a déposé, en 2012, une initiative de mise en œuvre: une première en politique suisse. C'est la première fois qu'un parti tente d'imposer, par une autre initiative, son interprétation d'une disposition constitutionnelle adoptée. Eu égard au taux de réussite croissant des initiatives et à l'entrelacement international d'une Suisse également en pleine expansion, il faudra à l'avenir compter sur d'autres initiatives de ce type.

Concernant la politique en matière d'asile, c'est bien le calme avant la tempête qui règne actuellement. Les guerres sans fin et les révolutions dans les pays voisins de l'Europe s'accompagnent d'un nombre de réfugiés qui croît très rapidement, et requiert une coordination paneuropéenne de la réglementation de l'asile; or, selon la volonté des Européens, il convient que la Suisse ne reste pas en marge. Par conséquent, de violentes controverses sont prévisibles, la gauche et la droite n'étant jamais aussi diamétralement opposées que

lorsqu'il s'agit de la politique d'asile. Un pronostic est donc risqué: la politique d'asile devrait être l'un des thèmes majeurs de la prochaine législature, peut-être même de la campagne électorale à venir.

Politique énergétique

En réalité, l'événement clé qui a le plus influencé le débat sur l'énergie de la dernière législature concerne encore la législature actuelle: peu après la catastrophe de Fukushima (et peu avant les élections de 2011), le Conseil fédéral décida en effet de sortir progressivement du nucléaire. Les quatre conseillères fédérales de l'époque ont donc fait pencher la balance. Le gouvernement n'a toutefois toujours pas défini une date de sortie effective. Un tel délai dépendra de la sécurité des centrales nucléaires, avançait-t-on à l'époque. Quant au fait qu'une date de sortie soit fixée un jour, rien n'est moins sûr, la stratégie énergétique de 2050 essayant des critiques principalement à droite, mais aussi en partie à gauche (se reporter également au sondage des partis à partir de la page 14).

Politique sociale

Il est très largement acquis que les mutations démographiques requièrent des adaptations tant du système social que de la santé. On ne conteste pas non plus que le temps presse dans ces deux domaines: l'AVS menace d'atteindre d'ici quelques années un déficit à neuf

chiffres et les frais de santé augmentent sans arrêt. Le Conseil fédéral a fondé sa réponse face à ces enjeux sur la Prévoyance vieillesse 2020 et Santé 2020. Le premier est le projet de prestige du conseiller fédéral Alain Berset, pourtant sujet à la critique de toutes parts. Le propre parti d'A. Berset, le PS, a catégoriquement refusé de relever l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes. Au contraire, les partis bourgeois et les milieux économiques pensent que le financement est orienté trop exclusivement sur un accroissement des recettes (notamment la hausse de la TVA). Il reste donc encore un peu de travail à faire avant qu'une réforme des rentes ne recueille la majorité. Les projets de réforme du Conseil fédéral pour le système de santé sont moins soumis à pression que la réforme des rentes.

Défense et sécurité

Le renouvellement programmé de l'armée de l'air se trouve au cœur de la politique de défense de la législature qui s'achève. Il était prévu de remplacer les Tiger vieillissants par 22 avions de combat suédois, de type Gripen. Cependant, avant que le Conseil fédéral ne fasse connaître sa décision en faveur du Gripen, des documents internes, faisant état des notes plutôt mauvaises attribuées à cet avion, ont été publiés. Les partisans du Gripen ne se relèveront plus de ce revers initial. L'acquisition fait l'objet de débats très controversés au parlement. Et, contrairement à ce qui avait cours autrefois en matière de politique